

borough. Nous avons annoncé en juillet que le programme Canada au travail prendrait fin après la quatrième et dernière phase, et qu'il ne s'appliquerait, au cours de cette dernière phase qu'aux régions du pays où le chômage saisonnier est particulièrement grave. En décidant de mettre fin au programme Canada au travail après la phase IV, le gouvernement a montré qu'il est déterminé à adopter une politique qui aura pour résultat d'accroître le nombre d'emplois à long terme dans le secteur privé.

Les députés qui se sont intéressés au programme Canada au travail au cours des dernières années savent très bien que les emplois à court terme que les programmes de ce genre permettaient de créer ne répondaient pas aux besoins à long terme. Il faut plus qu'un programme de fortune pour stimuler le développement économique du Canada.

Bien des gens considéraient que les programmes du genre Canada au travail donnaient lieu à des travaux inutiles. Ils permettraient aux gens d'avoir un emploi temporaire, mais un emploi qui ne servait à rien. Les chômeurs canadiens ne veulent pas travailler inutilement; ils veulent des emplois qui aient une raison d'être économique et qui leur permettent de faire un apport réel à l'économie canadienne.

Les programmes de création d'emplois devraient entre autres permettre aux gens d'acquérir une expérience qui puisse leur être utile dans un autre emploi. Il est cependant arrivé que des gens participent au programme Canada au travail, touchent ensuite des prestations d'assurance-chômage, puis retournent travailler dans le cadre d'un autre projet du programme Canada au travail. Nous voulons briser ce genre de cercle vicieux et donner l'occasion aux gens de trouver de meilleurs emplois dans le secteur privé.

Dans certains cas, le programme Canada au Travail a permis à des collectivités de bénéficier davantage à long terme, par exemple de construire ou d'améliorer des installations touristiques, portuaires ou récréatives. Cependant, il n'a pas permis de réaliser des projets qui auraient contribué au développement économique à long terme. Le programme Canada au Travail s'est avéré insuffisant pour lutter contre le chômage structurel à long terme. Il s'est avéré particulièrement impuissant à favoriser l'expansion économique à long terme dont nos autochtones avaient un besoin urgent. C'est pourquoi lorsqu'il a été décidé de supprimer Canada au Travail, il a été décidé par la même occasion de fournir des crédits beaucoup plus substantiels aux collectivités autochtones par l'entremise du Programme local d'aide à la création d'emplois.

● (2020)

Le PLACE est un programme permanent qui finance des projets à long terme, un an de démarrage et trois ans d'exploitation. Ces projets peuvent favoriser l'expansion d'une entreprise qui fournira des emplois permanents aux participants au projet ou contribuer à préparer des gens à occuper des emplois réguliers en leur fournissant l'occasion d'acquérir des compétences sociales et professionnelles dans un milieu favorable.

Au cours de la présente année financière, les collectivités autochtones du Canada recevront 38,4 millions de dollars dans le cadre du Programme d'aide à la création locale d'emplois et du Programme Canada au Travail. En outre, comme cette année en est une de transition entre les deux programmes et comme des projets valables et durables de développement économique exigent une longue préparation, les critères du

Le chômage

Programme d'aide à la création locale d'emplois ont été modifiés pour les collectivités autochtones afin que les allocations versées puissent servir à financer des activités à court terme qui soient reliées au développement économique à long terme des collectivités.

Les projets mis en œuvre dans le cadre du Programme Canada au Travail ont dans certains cas entraîné la création d'emplois permanents. Ce fut toutefois l'exception, car ce programme comportait une longue liste de modalités de contrôle et de règlements visant à empêcher les gens de faire quoi que ce soit qui leur rapporte un bénéfice ou crée des besoins. Néanmoins, les projets de Canada au Travail ont parfois occasionné des besoins, et des administrations provinciales ou municipales ont dû, bien à contrecœur, reprendre à leur compte ces projets abandonnés par le gouvernement fédéral. Par ailleurs, les restrictions imposées en ce qui concerne la création de besoins a beaucoup limité le nombre des emplois durables et utiles du point de vue des biens et des services qu'ils apportaient.

Notre gouvernement s'est engagé à créer suffisamment d'emplois afin d'assurer un rythme de croissance économique satisfaisant, permettant aux Canadiens de contribuer chacun à sa manière à l'édification de notre société. Or, nous savons que si nous voulons créer des emplois favorisant véritablement la croissance de notre économie, il faut que nous nous tournions vers le secteur privé.

Il nous appartient, en tant que gouvernement, d'encourager la création de tels emplois et d'inciter le secteur privé à jouer pleinement son rôle dans ce domaine. A cette fin, nous comptons proposer, dans le budget de la semaine prochaine, des stimulants devant inciter l'entreprise privée à créer 105,000 emplois à l'intention des jeunes. En outre, nous comptons offrir aux jeunes des possibilités de formation répondant aux attentes des employeurs canadiens et créer une sorte de service national des jeunes.

Ce service différera des programmes de création d'emplois organisés par le passé puisqu'il s'adressera spécialement aux jeunes qui ont le plus de difficultés à trouver du travail.

Le gouvernement s'est engagé à acheminer l'argent disponible pour la création d'emplois vers les régions qui en ont le plus grand besoin et qui en profiteront le plus. Les députés le savent, nous examinons présentement l'idée d'universalité dans nos programmes sociaux, et nous appliquons la même démarche à nos programmes de création d'emplois. Le chômage des jeunes est un problème d'envergure au Canada, mais ce ne sont pas tous les jeunes de 15 à 24 ans qui ont besoin d'aide. Nous allons restreindre nos programmes, comme le service national des jeunes, aux seuls jeunes qui sont le plus en mesure d'en profiter.

Au cours des trois premières étapes, Canada au travail a créé 107,000 emplois à court terme au coût d'environ 510 millions de dollars. Nous pensons que nous pouvons utiliser l'argent disponible pour la création d'emplois à créer au sein du secteur privé des emplois réels qui vont durer et en susciter d'autres. Nous espérons ainsi investir notre argent plus sagement qu'il ne l'a été par le passé.

Enfin, j'aimerais dire que par suite de la décision de notre gouvernement, ma propre circonscription n'a pas reçu d'allocation pour l'étape ultime de Canada au travail, et je comprends pourquoi.